

Article paru dans Inform'Optique de Novembre 2011

Bilan favorable pour Eyes-Road

Le groupement européen d'intérêt économique Eyes-Road, présidé depuis le 15 juin par Benjamin Guérin, a profité du Silmo pour communiquer ses résultats, et présenter ses projets et ses actions futures.

Un bilan très positif

La plateforme interprofessionnelle d'échanges de données informatiques (EDI) affiche une progression que beaucoup doivent lui envier. En 2010, elle comptait 55 membres, soit 10% de plus qu'en 2009, et devrait arriver à 60 d'ici fin 2011. Lunetiers, verriers, laboratoires de contactologie, éditeurs de logiciels et distributeurs sont représentés. Les pure players s'intéressent aussi de près à Eyes-Road. Evioo a rejoint le groupe il y a quelques mois. Côté opticiens, fin septembre, 5 700 étaient connectés (+10% depuis le 1^{er} janvier 2011). Enfin, 5,5 millions de transactions sont effectuées sur la plateforme (+50% depuis 2009).

Plus de services

Cet été, une nouvelle version de la plateforme d'identification et de diffusion de catalogues électroniques est devenue opérationnelle. Concrètement, elle permet aux industriels d'envoyer leurs catalogues aux opticiens connectés avec la possibilité de choisir les destinataires (tous les connectés, un seul, une enseigne...). Par ailleurs, un accusé de téléchargement rend compte de la bonne réception (et du téléchargement) du catalogue par l'opticien. L'Association EDI Optique a créé un validateur de catalogues, multi-produits et multi-formats, qui contrôle leur contenu. La diffusion des catalogues est désormais corrélée à cette



Alain Lepetit,
vice-président
du GEIE Eyes-Road
et Philippe Cellier,
directeur du GEIE.

certification. Un traducteur permet également aux adhérents de charger les documents dans leur format natif pour assurer une transition progressive.

Le coût des prestations baisse

Suite aux très bons chiffres de 2010, le GEIE, qui n'a pas vocation à réaliser des profits, a décidé de diminuer le coût des transactions de près de 30%. Cette baisse prendra effet le 1^{er} janvier 2012. Enfin, la plateforme s'ouvrira dans le courant de l'année prochaine à tous les industriels de la communauté de l'optique non membres. Ils pourront mettre à disposition des opticiens connectés leurs catalogues électroniques à condition qu'ils soient certifiés. Les autres services (commandes, bons de livraison, factures...) resteront réservés aux adhérents. ■

